



19.07.2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Programme de promotion de la filière bois régionale reçoit le soutien du Canton de Vaud jusqu'en 2025

Le Programme de promotion de la filière bois régionale, réunissant sept organismes régionaux et organisations professionnelles, se réjouit du soutien annoncé par l'Etat de Vaud, qui s'engage à hauteur de CHF 840'000 sur la période 2022-2025. Il pourra poursuivre l'appui aux entreprises de la filière courte du bois et des maîtres de l'ouvrage, ainsi que la sensibilisation de différents publics.

Le canton de Vaud héberge 10% des forêts suisses. Elles sont en grande majorité en mains publiques (73%) et recouvrent 34% du territoire vaudois. Chaque minute, plus d'un mètre cube de bois y croit. L'exploitation de cette ressource participe à l'entretien des forêts et favorise le maintien du savoir-faire ainsi que des emplois locaux dans le domaine. La filière courte du bois doit cependant relever de nombreux défis : adaptation des scieries aux nouveaux marchés, nécessaire renforcement de la deuxième transformation, importants besoins en surfaces de production et de stockage, levée de fonds pour l'investissement dans les installations, recherche d'équilibre de la balance commerciale et adaptation à l'évolution des marchés publics.

Afin d'améliorer la situation, quatre régions et trois organisations professionnelles sont engagées ensemble dans le Programme de promotion de la filière bois régionale pour fédérer les entreprises autour de la filière courte du bois. La démarche vise à améliorer la fluidité ainsi que la qualité de l'approvisionnement en agissant sur toutes les étapes de la filière, de la gestion des forêts et la production de bois jusqu'à l'information des maîtres de l'ouvrage.

Cette activité d'intérêt public a reçu l'appui du Conseil d'Etat : le Canton de Vaud (via le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation et la Direction générale de l'environnement) soutient la démarche avec un maximum de CHF 840'000 sur la période quadriennale 2022-2025. Le projet répond à plusieurs enjeux stratégiques du Canton liés à la gestion durable des ressources naturelles et à sa nouvelle politique forestière, à la politique économique et à la diversification du tissu économique, ainsi qu'à la consolidation de la place industrielle. Le programme est également soutenu par la Confédération dans le cadre de la Nouvelle politique régionale, le financement se faisant par biais du Conseil d'Etat.

« Dans le contexte d'un approvisionnement en bois compliqué, il est d'autant plus important de maintenir et développer une filière courte du bois de service dans le canton de Vaud. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur l'aide cantonale marquant l'intérêt à cette problématique », relève Gilbert Gubler, président du Programme de promotion de la filière bois régionale.

Par sa focalisation sur la filière du bois de service, le Programme offre une vue d'ensemble sur ce sujet spécifique et peut ainsi agir en complémentarité avec d'autres mesures et organisations au service de la promotion du bois.

Partenaires du Programme de promotion de la filière bois régionale, soutenus par l'Etat de Vaud

Organismes régionaux : Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), Région de Nyon

Organisations professionnelles : Chambre des Bois de l'Ouest vaudois (CBOVd), Lignum Vaud, Société coopérative La Forestière (La Forestière)

Informations complémentaires :

Gilbert Gubler, président, via Christiane Maillefer, coordinatrice, 022 361 23 24, 079 377 21 26